

Valérie LACROUTE

Députée de Seine-et-Marne
Ancien Maire de Nemours

Monsieur Christophe CORNU

Président Directeur Général
NESTLE FRANCE
7 Bd Pierre Carle
77186 NOISIEL

N/Réf. : VL/VS/062018

Fontainebleau, le 27 juin 2018

Monsieur le Président,

Le 2 juillet prochain, la liquidation de l'entreprise BOB MARTIN, située dans le sud de la Seine-et-Marne à Nemours, sera prononcée. Cette décision fait suite à la période d'observation de l'entreprise résultant de sa mise en redressement judiciaire depuis mai 2018.

En janvier 2016, votre groupe NESTLE a cédé l'activité « Accessoires » de PURINA, ex FRISKIES, basée dans ma circonscription à Nemours, à l'entreprise BOB MARTIN, une PME anglaise inconnue sur le marché français très concurrentiel dans ce domaine.

Cette cession s'est organisée alors que le groupe NESTLE avait bénéficié d'importants fonds publics aux travers du CICE à hauteur de 3,8 M€ sur les années 2013/2014, et du CIR à hauteur de 60 M€. Ces aides devaient initialement contribuer à la compétitivité et à l'emploi des entreprises de votre groupe dont BOB MARTIN.

Malgré tous ces moyens mis à disposition, le cabinet d'expertises désigné par le Comité Central d'Entreprise de NESTLE PURINA PETCARE FRANCE, a conclu que le projet de cession n'était pas viable, la pérennité des emplois menacée et que les conditions d'application de l'article L.1224-1 du code de travail n'étaient pas réunies pour assurer le transfert des contrats de travail dans une telle situation.

Aujourd'hui, après la décision du Tribunal en date du lundi 25 juin qui prononcera la liquidation de BOB MARTIN dans quelques jours, les 60 salariés sont extrêmement affectés par cette décision, soucieux pour la survie de leur emploi. Ils souhaitent et espèrent un accompagnement personnalisé de la part de Nestlé.

Aussi, Monsieur le Président Directeur Général, j'ai à cœur, comme l'ensemble des élus de mon territoire, à soutenir l'emploi. Je sollicite donc votre haute bienveillance afin que vous formuliez à chaque salarié une proposition d'intégration au Groupe NESTLE.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement



Valérie LACROUTE

Copies:

M. Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances
Mme Béatrice Abollivier, Préfète de Seine-et-Marne
Mme Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile de France
M. Jean-Louis Thiériot, Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne
M. Vincent Mevel, Président de la Communauté de communes du Pays de Nemours
Mme Anne-Marie Marchand, Maire de Nemours